



## Vice-caché sur vo lendemain de l'achat

Par **shanateam**, le **27/03/2009** à **13:50**

Bonjour,rnJ'ai tenté de trouver une réponse à mon problème en cherchant dans les sujets approchants mais n'ai rien trouvé.rnrnLe mardi 24/03/2009 je fais l'acquisition d'un véhicule Renault Espace 4 2.2DCI de 12/2003 avec 103000km, ma femme ramène ce véhicule à la maison soit 80km environ, le lendemain pour partir travailler je comptais l'utiliser, mais stupeur le voyant d'huile reste allumer, j'ouvre le capot et là le moteur plein d'huile, et mare d'huile sous la voiture.rnJ'ai pensé sur le coup à un bouchon de remplissage mal serré ..... bref, l'AM même mon épouse se rend en concession Renault, pour apprendre que le cache culbuteur est à changé, à priori une surpression à l'intérieur lié à quelque chose de bouché ..... devis 1106€ .rnJe prends contact avec l'ancien propriétaire, qui me demande de prendre contact avec le service client Renault pour une demande prise en charge car ce n'est pas normal sur ce type de véhicule à ce kilométrage ..... ce que je fais sans résultats puisque devant être recontacté il ne le font pas et j'apprends que dans le meilleur des cas, ne serait pris en charge qu'une petite partie ..... je contact avec le vendeur pour savoir ce qu'il compte faire, compte t'il prendre à se charge cette réparation ..... et bien non ??  
rnJ'ai contacté ce matin mon assurance, qui a ouvert un dossier dans le cadre de la protection juridique.rnQue puis je en attendre? quelle devrait être ma solution ? rnJe rappelle que nous n'avons fait que 80km avec cette voiture rnPar avance merci.rnEric